

NOTES D'ENQUETE

REIMS (51) 05.02.1977

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 5 février 1977, entre 21h00 et 21h30, deux personnes situées dans un appartement de la ville de REIMS (51) aperçoivent dans le ciel une boule lumineuse, semblant immobile dans le ciel. Le PAN n'est plus visible vers 21h45.

Les témoins contactent la gendarmerie locale le lendemain.

L'enquête ne permet pas de trouver d'autre témoin.

L'enquête est close dès le 7 février.

3 – REEXAMEN DU CAS

Les témoignages et la description du phénomène sont assez précis, bien qu'un peu succincts, ce qui permet d'analyser le cas plus en détail.

L'observation du PAN s'effectue depuis l'appartement des témoins, situé Rue de l'Adriatique, à Reims (51). Le PAN était visible en direction de l'Ouest (Figure 1).

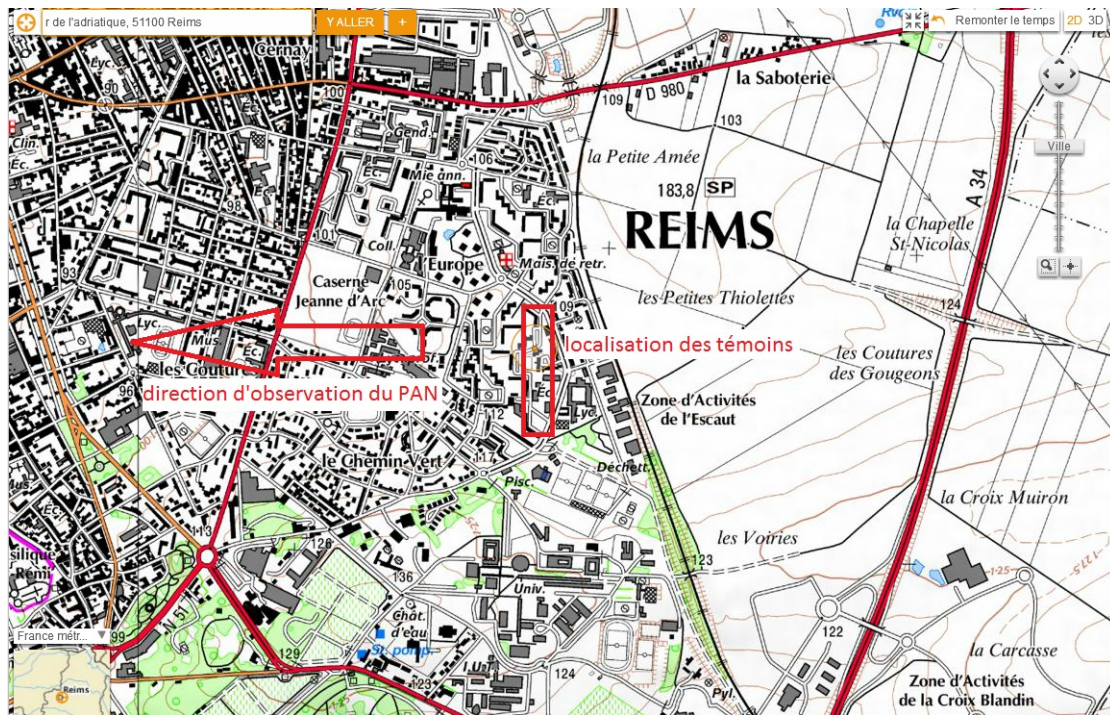


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu et direction d’observation du PAN

Le PAN est repéré entre 21h00 et 21h30. Il n’est plus visible vers 21h45, sans que les témoins l’aient vu partir.

Le PAN est décrit comme étant une « *boule lumineuse* », « *nettement plus gros qu’une étoile* » de couleur dorée. Il était visible dans le ciel.

Le PAN était en apparence immobile, avec cependant un déplacement lent s’effectuant vers le bas et vers la droite.

Concernant la forme du PAN, T1 le décrit comme une « *boule* » tandis que T2 le décrit comme ovoïde. Le PAN n’a pas changé de forme durant l’observation.

La hauteur angulaire du PAN est inconnue, mais semble a priori faible ou moyenne.

Les témoins ne fournissent aucune indication météorologique. La station météo la plus proche ayant conservée des archives pour la date de l’observation est celle de Reims-Champagne (51), distante de seulement 7 km. Celle-ci indique un ciel partiellement dégagé, avec des nuages devenant de moins en moins épais, et une très bonne visibilité horizontale de 10 km (Figure 2).

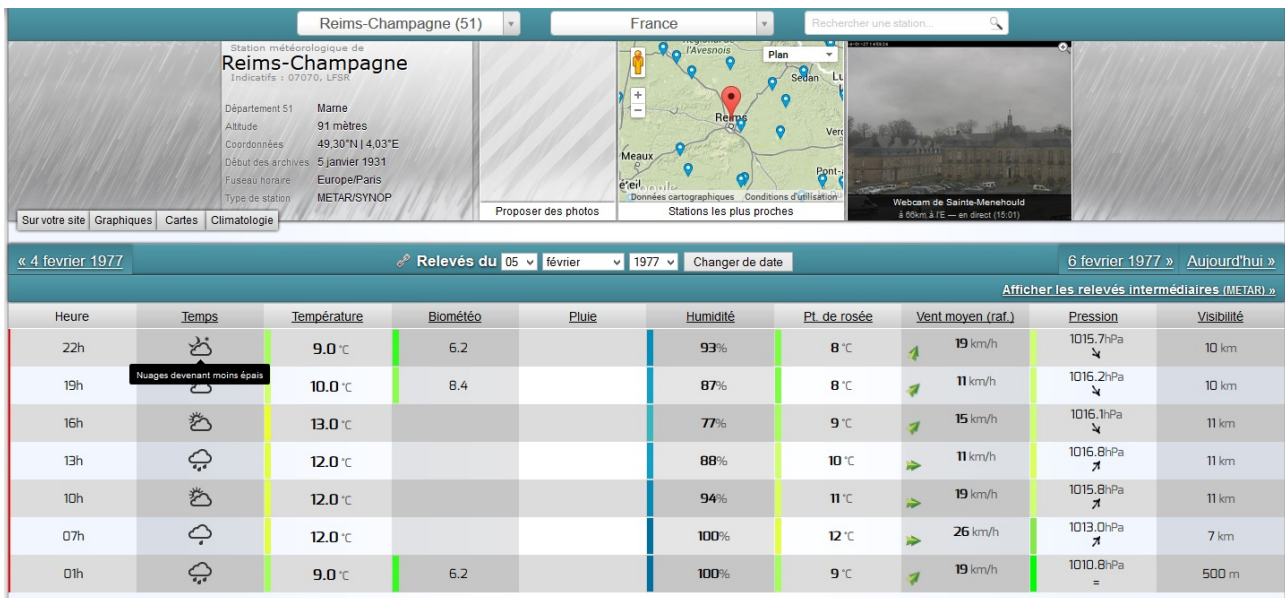


Figure 2 : relevés météo pour la station de Reims-Champagne (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (environ une demi-heure) ainsi que le fait que le PAN se déplace lentement vers le bas et vers la droite (alors que le PAN est vu à l'Ouest) sont tout à fait caractéristiques d'une méprise astronomique.

Les quelques détails fournis par les témoins permettent d'affiner l'hypothèse, car la description du PAN comme étant bien plus lumineux qu'une étoile est très caractéristique d'une méprise avec la planète Vénus.

Une vérification via Stellarium pour Reims pour le 5 février 1977 à 21h00 montre effectivement la présence de Vénus dans le secteur de ciel observé (Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation à 21h00

A 21h45, heure de disparition du PAN, Vénus était très probablement masquée par le relief à l'horizon, caractérisé par les contreforts Nord de la Montagne de Reims (Figure 4).



Figure 4 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation à 21h45

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec Vénus est confortée par la direction du PAN, parfaitement cohérente avec celle de Vénus, mais également pas sa couleur, qui est caractéristique de celle de Vénus lorsqu'elle est proche de l'horizon.

Le fait que le PAN disparaisse vers 21h45 est également cohérent avec le coucher théorique de Vénus, à 22h05 ce jour-là.

La forte magnitude de Vénus (-4,5) en faisait un astre particulièrement remarquable.

Bien que le ciel présente des éclaircies, les témoins ne mentionnent pas la présence de Vénus, alors qu'elle était visible dans l'axe qu'ils indiquent. De plus, les témoins décrivent un seul point lumineux, alors qu'ils auraient dû en décrire deux, proches l'un de l'autre. La parfaite cohérence entre la position vraie de Vénus et la localisation et la description du PAN fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est peu consistant (deux témoins, mais avec des témoignages succincts), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la planète Vénus.

De plus, Vénus était bien présente sur la zone du ciel observée, avec une luminosité particulièrement remarquable.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, observation de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé « A », observation liée avec une méprise avec Vénus.